

ACCOMPAGNER UN ENFANT ENDEUILLE A L'ECOLE AU MOMENT OU LE DECES SE PRODUIT

Quelques recommandations, suggestions, éléments de réflexion pour mieux appréhender la situation et soutenir un élève orphelin

Retours d'expérience et sources principales : « La mort à l'école. Annoncer, accueillir, accompagner » sous la direction de C.Fawer-Caputo et Martin Julier-Costes. « Dis, c'est comment quand on est mort » H.Romano

Enfant endeuillé (décès d'un parent ; frère ou sœur ; grand-parent, une personne de son environnement qui comptait beaucoup pour lui...)

Accompagner, accueillir un enfant endeuillé questionne également ses propres craintes et appréhensions. Si aller à la rencontre de ces enfants relève de la dimension humaine et pas strictement du professionnalisme, pour autant il est du rôle de l'école et des fonctions de l'enseignant de prendre en considération la situation particulière que vivent ces enfants du fait de cet événement tragique.

Sans perdre de vue que l'école représente un lieu d'actualisation de soi, de normalité, une constance de l'environnement dans lequel la vie à l'école se poursuit en préservant des repères stables et sécurisants.

- **S'assurer d'avoir les informations justes** lors de l'annonce d'un événement tragique concernant un élève (transmises comment, par qui ? mode informel ; mode officiel...)

Etre informé ne signifie pas forcément communiquer dessus à l'ensemble de l'établissement ni, cela doit se faire, dans l'immédiateté

- **L'enfant concerné**

*Il est important de planifier et de préparer son retour à l'école en lien avec son parent, un membre de sa famille.....

*Prévoir un temps d'accueil avant de revenir directement en classe... convenir avec la famille par exemple d'un jour où il pourrait arriver 15 mn avant la rentrée des classes ou un soir après la classe pour une reprise le lendemain ou un jour suivant....

Evoquer la préoccupation des copains du fait de son absence, leurs questionnements éventuels....

Aborder ce qui a été dit en classe, comment ?, par qui, pourquoi

Si rien n'a été communiqué à la classe, échanger avec l'enfant et son parent éventuellement :

comment l'envisage t-il de sa place ? souhaite t-il en parler ? comment ? A quel moment ?

souhaite-t'il ne rien en dire ou le parler lui-même à toute la classe ; il préfère que ce soit un adulte qui l'annonce à la classe...en parler avec ceux à qui il souhaite le dire.....

Il lui appartient de lui laisser son intimité et de choisir à qui il veut dire ce qu'il vit / il n'est pas obligé de donner les détails ni les circonstances (cela reste à la discrétion de l'enfant et de sa famille)

Pouvoir lui manifester une empathie discrète en lui disant par exemple : « Je sais ce qui t'arrive, si tu as besoin de moi, je serai là ! »

*le temps de l'accueil à son retour / jours suivants

-discuter de ses appréhensions

-il peut éprouver un besoin d'être rassuré, entouré, de savoir qu'il n'est pas seul, qu'on s'occupe de lui

-il peut avoir besoin de vérité, de mots sur ce qui se passe et sur ses émotions

-les signes du deuil ne sont pas toujours repérables socialement, comme il peut avoir des réactions inattendues.

- **Le(s) parent(s) , la famille de l'enfant concerné**

*transmettre les condoléances de l'école

*l'enfant est-il au courant de l'évènement ? comment cela lui a été parlé ?

*préparer le retour de l'enfant à l'école...quand revient-il ?

Expliquer comment il va être accueilli....le préparer dans la forme et le fond avec le parent ce qui a été dit en classe, par qui, ou comment ce pourrait être dit : donner la formulation ; expliquer pourquoi éventuellement cela a été parlé avant le retour de l'enfant (pour prévenir, taire d'éventuelles rumeurs, des questions....contexte rural ; événement médiatisé)

*signifier que l'école va être particulièrement attentive à leur(s) enfant(s) tout en préservant la normalité de leur quotidien à l'école

*relayer auprès des professionnels ressources de proximité (psychologue, médecinEN...) selon la teneur des échanges voire à la demande de la famille / relayer pour soutien, aide.... auprès de professionnels spécialistes ou ressources autres (cf. annexe : associations, professionnel du deuil.....)

*anticiper par rapport à des activités prévues, une équipe éducative..... qui pourraient être remises en cause du fait de la situation.

Exemple : *un père d'élève est décédé un mardi. Une équipe éducative était programmée à l'école pour le mardi de la semaine suivante. L'école peut en parler directement avec la maman pour apprécier le maintien de cette équipe voire en modifier la teneur pour être une rencontre au motif de préparer ensemble le retour de l'enfant à l'école.*

*faire un point à la famille du retour de l'enfant à l'école si besoin

- **Les autres adultes de l'école / différents temps scolaires de l'enfant**

Communiquer à titre d'information la situation, éventuellement l'attitude ou les réponses à donner selon les comportements ou questions d'enfants ou de parent d'élèves de l'école qui se présenteraient (préparer et harmoniser ce qui peut éventuellement être dit évite les maladresses sous l'effet de la surprise...)

-les enseignants de l'équipe pédagogique / les adultes oeuvrant auprès de l'enfant (périscolaire...) sont à prévenir de cette situation à titre informatif, sans rentrer dans les données personnelles de l'évènement, dans un principe de discrétion

Au besoin munir chacun d'une forme de réponse à co-construire au sein de l'équipe adaptée à la stricte situation du momentà apporter aux enfants qui questionneraient cette situation....

Exemple : *Y. « ma mère m'a dit que le papa de D. était mort, c'est vrai ? »...adapter la réponse à la situation...ex : si l'enfant endeuillé est revenu à l'école ; que cela a été parlé en classe....il est possible de répondre à Y. « oui, la directrice m'a informé que le papa de D. était mort. Cela appartient à D. d'en parler s'il veut et à qui il veut ! ».....*

- étudier la pertinence de transmettre l'information à l'enseignant de l'année scolaire suivante

- **La classe concernée, les autres élèves** : attitude, comment dire, faire

Avant le retour en classe de l'enfant

1^{ère} possibilité : il n'y a aucune raison d'annoncer à la classe avant le retour de l'enfant à l'école....cet aspect là sera abordé avec lui, sa famille...souhaite t-il que cela soit parlé en classe ? si oui, comment ? par lui, par délégation à un adulte(l'enseignant, le directeur...) ; il préfère le dire individuellement à qui il veut..... (voir plus haut « l'enfant concerné »)

2^{ème} option : une annonce est à faire dans la classe de l'enfant concerné cf. contexte rural / évènement médiatisé / des rumeurs circulent / les pairs de la classe questionnent avec un soupçon de savoir sans savoir / se préoccupe de l'absence de D.

Envisager si possible l'annonce par le directeur de l'école ...la mort peut être annoncée comme ne pas être précisée (exemple ci-dessous)

Annonce à concevoir de manière simple, sans détour au plus près de la situation (cf. fiche sur l'annonce)

Exemple de situation : *le père de D. est mort dans la nuit de lundi à mardi. Le contact du directeur avec la mère a permis de savoir que pour le moment elle ne sentait pas d'annoncer à son fils la mort de son père....Inquiets de l'absence de leur camarade de classe, les élèves de la classe de D. ont questionné leur maîtresse. De plus, l'évènement de ce décès a été relayé dans la presse.*

Il a été convenu avec l'enseignant de la classe que le directeur vienne leur parler sans évoquer la mort du parent de D : «D. est absent depuis hier de l'école parce qu'il vit un évènement grave et douloureux dans sa vie en ce moment, mais lui va bien. Quand il reviendra, nous serons là pour l'accueillir au mieux, en sachant qu'il sera libre d'en parler ou pas et à qui il veut parce que cela lui appartient. Et maintenant, chacun poursuit ce qu'il a à faire parce qu'on est à l'école pour apprendre, vivre sa vie d'enfant et d'élève »

Autre formulation « un évènement tragique vient de se produire dans la vie de leur camarade de classe....

Attention aux mots employés...décès, drame, tragique... n'ont pas toujours de sens pour les jeunes enfants.

Il se peut que des enfants proposent de faire quelque chose pour leur camarade si l'information de la mort de leur parent a du être annoncé en classe. A réfléchir et étudier avec la classe dans la mise en œuvre et la destination de ce qui va être réalisé. Principe du seul volontariat. Ne relève d'aucune obligation. Peut se concevoir en actions collectives comme individuelles, en toute discrétion...

C'est une manière de rester acteur face à une annonce qui peut saisir selon l'histoire de chacun ou le type de lien au camarade et exprimer son empathie et son soutien à l'égard de ce camarade.

Après le retour en classe

Si la situation est parlée à toute la classe, l'enseignant cadre les échanges, borne les informations pour éviter de rentrer dans la sphère privée, d'évoquer les circonstances, de donner trop de détails

Il se peut que ce type de situation déclenche des questionnements dans la classe sur la mort...parce que les enfants construisent également un savoir sur la mort. Il peut être envisager des discussions, des échanges en classe sur cette thématique qui représente un des grands sujets de l'existence. Chaque enseignant s'appuie sur ses ressources pédagogiques et humaines pour l'aborder en classe...à partir de supports de livres, des sites en ligne, en se rapprochant au besoin du psychologue et/ou du RASED de l'école pour envisager comment s'y prendre, comment aborder ce sujet avec les élèves sans risque de les déstabiliser ni se déstabiliser soi-même voire une collaboration pour une intervention dans la classe.....

- **L'enseignant de l'élève endeuillé ou autre adulte de l'école**

- Préserver le cadre, les repères de l'enfant dans une attitude bienveillante et vigilante sans chercher à trop en faire ou faire comme si de rien n'était.
- Manifester une présence discrète et délicate, un regard chaleureux, un petit motpour l'accueillir à son retour et par la suite
- Le reconnaître dans ce qu'il a vécu « *je sais ce qui t'arrive ; ça ne doit pas être simple. Je suis là si tu as besoin* »...permet de sortir l'orphelin de l'invisibilité.
- Accueillir au besoin sa douleur, sa révolte en maintenant le cadre (parfois, l'enfant peut s'adresser directement au professionnel ressenti comme le moins fragilisé)...répondre à ses questions tout en sachant relayer à son parent si on ne peut répondre, ou aux professionnels ressources de l'école (PsyEN...) selon besoins ou à l'extérieur de l'école en en parlant à la famille.
- Rester calme ; répondre avec honnêteté (on peut ne pas savoir répondre, le lui dire....qu'on en parlera à sa famille...)...donner des réponses exactes formulées avec des mots concrets, justes, simples et vrais....éviter les expressions imagées du style « dormir pour toujours », cela inquiète et culpabilise.
- Si inquiet pour l'enfant, lui nommer vos inquiétudes, l'informer de l'aide possible ou se référer à un professionnel
- S'il nous parle et que nous sommes tristes ou vivons des émotions, les lui nommer
- Porter une attention particulière en fonction de cet évènement de vie dans la durée, pour repérer éventuellement des changements chez l'enfant (baisse des résultats scolaires ; attitude inhabituelle...) sans stigmatisation. Il s'agit « d'un enfant ordinaire au destin particulier ».
- Gérer des dates importantes (fête des mères, pères , anniversaire...), avec le principe de maintenir au maximum les repères, les activités convenues...

- **Activités prévues en classe, à l'école**

Ne pas chambouler le rythme de la journée ni de la suite ni éviter certaines activités sous prétexte qu'un enfant de la classe est touché.(aurait l'effet inverse recherché à savoir de l'anxiété, de la déstabilisation...) Il s'agit de s'adresser directement à l'enfant et de lui parler de l'activité prévue, recueillir ce qu'il en pense comment il voit ça

Exemple : A l'occasion de la fête des pères « *Je sais que tu es orphelin. Nous allons préparer la fête des pères. Comment tu envisages cette préparation pour toi ? Qu'est ce que tu pourrais faire pour célébrer ton parent ?..Ou à qui tu pourrais destiner cet objet ?.* ».....

Autre exemple : une équipe éducative est programmée 1 semaine après le décès brutal d'un parent d'élève. Se rapprocher du parent pour recueillir son avis, comment il envisage cette situation pour lui...cette réunion peut être annulée, reportée ou la date maintenue pour une rencontre qui peut permettre de préparer le retour de l'enfant à l'école par exemple

- **De l'aide**

-**Ecoute nationale** Empreintes 01 42 38 08 08

-**Association spécialisées dans l'accompagnement du deuil** :

*dialogue et solidarité.asso.fr

*jalrav.fr (jusqu'à la mort, accompagner la vie)

*favec.org (fédération des associations de conjoints survivants et parents d'orphelins)

*vivresondeuil.fr / fédération européenne de vivre son deuil

*naître.et.vivre.org

-**Ecoledesparents.org** propose un livret en ligne « Face au décès d'un parent, comment accompagner l'enfant. »